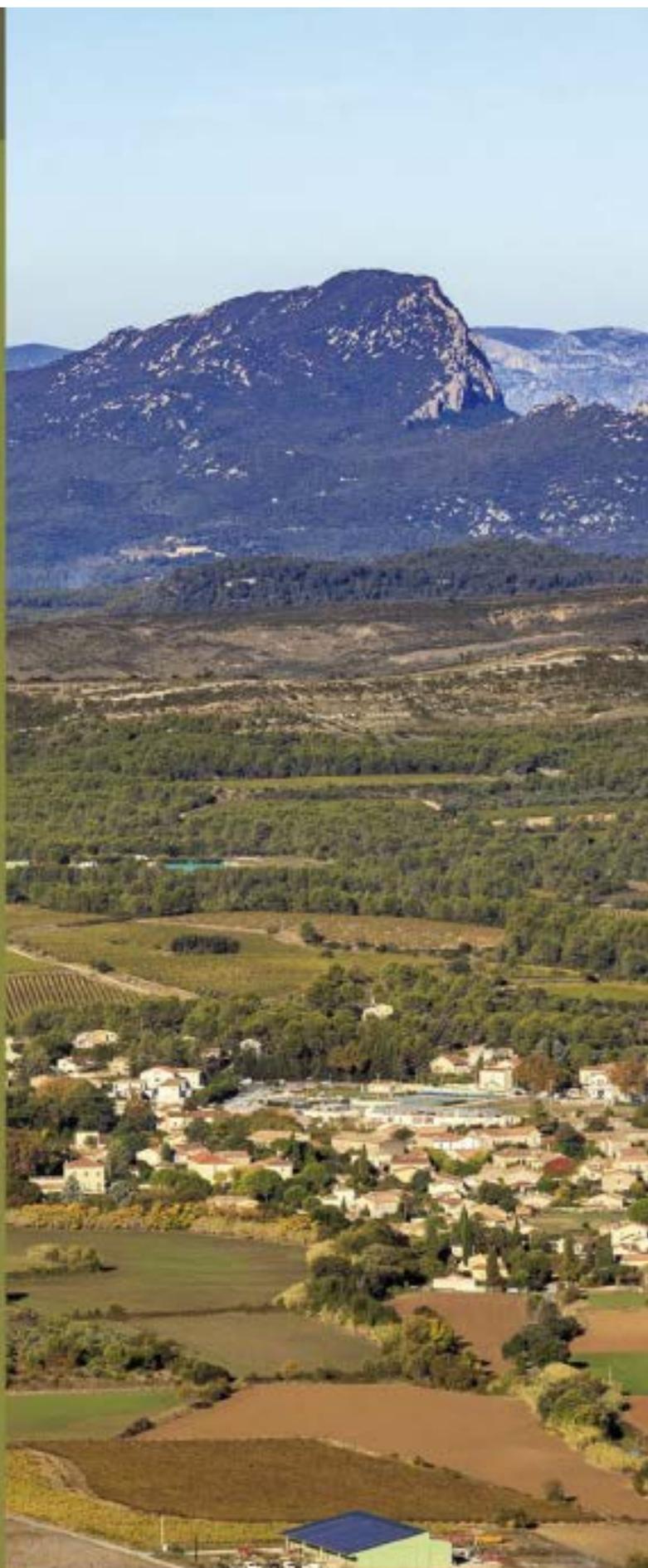


COLLOQUE

BIODIVERSITÉ ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

Quelles opportunités
pour les territoires ?

MONTPELLIER - 7 ET 8 FÉVRIER 2018



CO-ORGANISATEURS :

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Biodiversité et collectivités territoriales

Montpellier,
Mercredi 07 février 2018

Introduction

Laurence DENES

Journaliste

Nous sommes actuellement à une situation charnière de notre développement où, faute de prendre des décisions appropriées, nous basculerons dans une situation irrémédiable.

La loi du 8 août 2016 nous invite à « *partir à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages* » pour redonner de l'équilibre à notre écosystème.

A cet effet, ce colloque vise à vous permettre d'insuffler la biodiversité à chacune des politiques publiques locales afin d'enrayer le processus engagé par les politiques passées.

Ferdy LOUISY

Maire de Goyave, Vice-Président de l'Agence Française pour la Biodiversité et Président du Parc national de la Guadeloupe

Le 23 octobre dernier, le ministre Nicolas HULOT, le Président des régions de France et le Président de l'AFB ont signé une déclaration d'intention au travers de laquelle les territoires s'engagent à développer la biodiversité.

La réussite de ce pari passe par la mise à disposition d'outils performants.

Dès sa création, l'AFB s'est engagée au côté des territoires au travers des Agences Régionales pour la Biodiversité (ARB) dont la politique publique touchera intimement les territoires. Les collectivités et l'Etat pourront ainsi mener des actions communes.

Nous devons inventer un modèle de développement plus respectueux des hommes et de la planète et le diffuser au travers de différents réseaux.

Le « pari des territoires » sera notamment incarné par la création progressive des ARB. Seuls des projets portés par des individus engagés pourront réussir. Aussi, la dynamique et l'engagement pérenne des Elus seront essentiels.

La biodiversité n'est pas une contrainte, mais un bien commun, le patrimoine des générations futures.

Les membres du Conseil d'administration de l'AFB sont convaincus du rôle et de l'implication essentiels des territoires et collectivités afin de contribuer aux dynamiques nationales en faveur de la biodiversité.

Laurence DENES

Nous vous remercions pour ce message d'espoir et cette vision collective.

J'invite maintenant François DELUGA, Président du CNFPT à s'exprimer.

François DELUGA

Président du CNFPT

En France, la loi de 2016 a posé le principe de coopération renforcée entre les collectivités territoriales et l'AFB. Ce point est essentiel, car la préservation de la biodiversité devra être intégrée dans les différentes politiques publiques.

La protection de la biodiversité constitue une opportunité de réinventer notre développement, une source d'innovation et de développement des territoires en privilégiant une relation respectueuse entre l'Homme et la nature.

Les collectivités locales incarnent un maillon essentiel entre le national et l'individuel.

Les bénéfices d'un engagement en faveur de la biodiversité sont nombreux et contribuent à répondre au besoin émergent d'implication de la société civile en faveur de la qualité environnementale. Il remet en question notre système de valeurs.

Les résultats ne s'inscriront dans la durée que si la biodiversité sort du cadre réglementaire pour être portée par la population et le Territoire.

A cet effet, appropriation locale, animation territoriale, gouvernance adaptée sont autant de vecteurs de progrès dans ce domaine. Toutefois, les moyens de l'action restent à déterminer.

Ouverture générale des travaux

Laurence DENES

Je vous invite maintenant à appréhender la manière dont la biodiversité peut être mise en œuvre sur le terrain avec Patrick BARBIER, maire de Muttersholtz, dont la commune a été consacrée Capitale française de la biodiversité en 2017.

Patrick BARBIER

Maire de Muttersholtz

Vous constaterez que les pratiques mises en œuvre sont à la portée de tous.

Notre candidature s'est démarquée par des actions cohérentes tant dans l'espace que dans le temps.

La mobilisation des acteurs, associatifs comme citoyens, a été aussi essentielle.

Lors de l'année de notre candidature, la thématique proposée était Urbanisme et construction.

Nous avons ainsi présenté notre travail sur la trame verte, un corridor de terrains communaux reliant deux massifs forestiers depuis près de dix-sept ans.

Nous avons ensuite évoqué la création d'un atelier de jus de pommes destiné à sacraliser la partie classée Natura 2000 et à préserver notre ceinture de vergers.

Enfin, nous avons aussi présenté une action pédagogique : la création d'un sentier sensoriel qui s'arpente pieds nus. Il a accueilli 35 000 visiteurs en 2017.

La reconnaissance obtenue fait suite à un important investissement sur la problématique de gestion de l'espace. Ainsi, notre Maison de la nature éduque depuis cinquante ans à l'environnement, à la nature et au développement durable.

Cette reconnaissance est aussi le fruit d'un travail d'équipe impliquant tous les citoyens, partenaires, agriculteurs et fonctionnaires territoriaux.

Enfin, cette reconnaissance est le résultat d'un travail quotidien visant au maintien d'une vigilance et d'une bienveillance envers le foncier et l'humain.

A Mutersholtz, nous mettons en avant la séquence PVR (Protéger, Valoriser, Reconquérir).

Le pessimisme n'est pas mobilisateur ; nos concitoyens ne peuvent s'engager sur cette voie qu'au regard de projets concrets et de réussites.

Table ronde : Rassembler et fédérer les envies d'agir pour la biodiversité

Laurence DENES

Ce témoignage concret et passionnant démontre que la biodiversité doit être une préoccupation de tous et de chaque instant.

Accueillons donc Mathias ADER, Mireille BENEDETTI, Philippe CLERGEAU et Jacques SOIGNON.

Bien que la question de la biodiversité relève d'une certaine urgence, elle ne doit pas être abordée précipitamment.

Patrick BARBIER

Dans notre société actuelle, la lenteur n'est pas une valeur acceptable, et pourtant, l'éducation est un travail de fond à mener durablement. L'expérience menée à Muttersholtz le prouve.

Laurence DENES

Philippe CLERGEAU, la biodiversité nous invite-t-elle à changer de dimension, notamment temporelle ?

La biodiversité revêt-elle les mêmes réalités pour tous et n'est-ce pas un concept réservé aux « bobos » urbains ?

Philippe CLERGEAU

Chercheur et Professeur au Museum National d'Histoire Naturelle, Consultant en écologie urbaine

La biodiversité représente un ensemble d'êtres vivants, mais aussi les interrelations entre les différentes espèces. C'est d'ailleurs la compréhension de ces relations, la préservation de leur fonctionnement, qui doivent motiver nos actions, sous peine de procéder à du simple *green washing*.

Le développement d'une ville doit aujourd'hui passer par l'association de compétences liées à des métiers et à des cultures différentes. J'ai ainsi suggéré au Ministère de créer des écologues-conseils de l'Etat.

Laurence DENES

Biodiversité et collectivités territoriales

Les écologues seront donc peut-être suffisamment nombreux pour figurer au répertoire des métiers du CNFPT.

Mathias ADER, en tant qu'Ingénieur-Ecologue, cette proposition doit vous satisfaire. Partagez-vous cette vision holistique de la biodiversité ?

Mathias ADER

Directeur de l'environnement de Métropole Rouen Normandie, Meilleure intercommunalité « Capitale française de la biodiversité 2016 »

Tout à fait.

Je suis heureux aujourd'hui de constater que la thématique de la biodiversité concerne et intéresse les collectivités territoriales.

Les ingénieurs-écologues sont déjà présents dans les collectivités. Ainsi, sur la Métropole Rouen Normandie, nous avons été capables d'agréger différentes expériences, de les mettre en place de manière durable et de leur donner une cohérence.

Laurence DENES

Jacques SOIGNON, pensez-vous que cette approche biodiversitaire incarne la fin d'une époque pour la confrérie des jardiniers ?

Jacques SOIGNON

Directeur du Service des Espaces Verts et de l'Environnement de la ville de Nantes

Au cours des trente dernières années, ce métier a beaucoup évolué au sein des villes, de sorte qu'aujourd'hui, les jardiniers revendiquent pleinement une connaissance des questions relatives à la nature et à l'environnement. Ils assurent aussi un rôle de relais auprès de la population.

Les projets actuels montrent que les villes ouvrent de nouveaux champs de travail et amorcent une déminéralisation de leur espace.

Laurence DENES

Je note la nécessité de mettre en place un nouvel écosystème de pensées et de fonctionnement.

Mireille BENEDETTI, à qui incombe l'orchestration de cette nouvelle démarche ?

Mireille BENEDETTI

Conseillère régionale PACA, Présidente de l'ARPE et Présidente du Réseau des Agences Régionales de l'Environnement

La Région doit mobiliser, accompagner et porter la responsabilité des schémas. Son rôle de chef de file implique en effet le partage et la complémentarité.

La plupart des régions s'appuient sur des Agences Régionales pour l'Environnement. Aujourd'hui, nous devons utiliser ces personnalités et ces compétences à l'harmonisation des actions pour gagner en efficacité, pour faire preuve d'ingéniosité, pour mutualiser certains aspects, poursuivre des objectifs communs et mobiliser tant les petites communes que les grands ensembles urbains.

Biodiversité et collectivités territoriales

N'oublions pas que nous sommes les premiers à pouvoir tirer parti dès aujourd'hui de la préservation de la biodiversité.

Laurence DENES

Expliquez-nous la manière dont la région PACA s'est approprié cette loi de 2016.

Mireille BENEDETTI

Nous avons pris conscience du danger qui pèse sur notre région et de la nécessité de mener des actions capables d'endiguer le phénomène qui s'amorce.

Nous travaillons en réseau avec les autres régions de France afin de nous inspirer des réussites rencontrées ailleurs. Nous avons aussi souscrit à la démarche de l'ARB.

Chacune des cinquante collectivités aujourd'hui impliquées dans la démarche doit devenir une ambassadrice afin d'amorcer un processus de généralisation.

Des ateliers de travail nous ont permis d'identifier une forte attente en matière d'ingénierie.

Nous avons identifié les priorités et il me semble maintenant important de donner rapidement de la réalité à notre démarche, débutée il y a un an et demi, afin de ne pas faire naître du découragement et de la méfiance.

Laurence DENES

Patrick BARBIER, où en est la Région sur votre territoire ? Comment vous a-t-elle soutenue et quel sera l'apport de cette loi de 2016 ?

Patrick BARBIER

Il semblerait que nous soyons l'un des seuls territoires sur lequel l'implantation d'une ARB ne soit pas envisagée pour l'instant. Toutefois, cela n'empêche en rien les collaborations avec l'AFB.

Notre région est très engagée sur le domaine de la biodiversité depuis très longtemps grâce notamment à un tissu associatif fortement impliqué avec les collectivités territoriales. Nous collaborons aussi fortement avec l'Agence de l'Eau.

Selon moi, la loi comporte un intérêt majeur, l'ORE (Obligation Réelle Environnementale), que nous essayons d'expérimenter sur une aire de captage d'eau considérée comme fragile. Il me semble aussi essentiel que l'AFB puisse procéder à des contrôles.

Laurence DENES

Jacques SOIGNON, comment une ville telle que Nantes parvient-elle à orchestrer les actions en faveur de la biodiversité ?

Que vous apportera la création d'une ARB ?

Jacques SOIGNON

Le thème de la nature en ville est un marqueur fort du présent mandat. Un certain nombre d'inflexions sont en cours.

Ainsi, le Conseil de la nature en ville, créé en 2011, réunit semestriellement des spécialistes locaux et des personnalités nationales autour de certains projets importants.

Le PLUm mobilise aussi notre attention, car nous aimerions y voir mettre en œuvre les indices de biotope.

En parallèle, nous menons un plan Paysages et patrimoine quartier par quartier.

Enfin, nous souhaitons inciter des projets du type Ma rue est un jardin.

Biodiversité et collectivités territoriales

Le lien avec l'ARB est présent dans chacun de ces projets.

Laurence DENES

Vous souhaitez impliquer chacun des habitants dans la biodiversité, mais cette notion est aussi présente au travers de vos projets culturels et artistiques.

Jacques SOIGNON

Effectivement, les jardiniers œuvrent

pour que la ville affiche différents visages au fil de l'année. A ce titre, le lien avec notre offre culturelle est évident.

Enfin, l'implantation de l'ARB permettra d'étendre notre action à 24 communes.

Laurence DENES

Matthias ADER, comment votre intercommunalité parvient-elle à déployer et à partager sa stratégie auprès d'autres acteurs ?

Mathias ADER

Nous avons d'abord cherché à être exemplaires sur notre propre patrimoine. Les actions testées ont généré des économies nous permettant de convaincre les différents acteurs locaux.

Toutefois, notre politique n'aurait pas pu être structurée sans le schéma régional de cohérence écologique.

Notre politique est acceptée par les gestionnaires d'espaces, mais plus délicates à porter auprès des aménageurs, dont nous faisons nous-mêmes partie. Nous sommes en effet les héritiers de projets passés au sein desquels la dimension biodiversité était absente.

Toutefois, avec des ingénieurs-écologues, des paysagistes, nous parvenons à trouver des solutions acceptables conciliant évitement et compensations.

Dans ce contexte, les services de l'Etat sont parfois aidants, quand il s'agit de structurer une politique grâce au SRCE, mais parfois moins accommodants dans d'autres cas de figure.

Laurence DENES

Comment cette politique est-elle acceptée par les autres communes de votre territoire ?

Mathias ADER

Le PLUI est en cours de rédaction sur les mêmes thématiques que celles évoquées pour Nantes.

Nous travaillons avec les communes les plus motrices en nous appuyant sur notre propre expérience et en les accompagnant dans la gestion différenciée de leurs propres espaces.

L'ARB est en cours de construction. Nous souhaitons qu'elle nous garantisse une forte cohérence de nos actions avec les territoires limitrophes. Nous constatons toutefois l'existence d'injonctions paradoxales parfois irréalistes et de nature à décourager l'élan insufflé.

Laurence DENES

Quel regard portez-vous, Philippe CLERGEAU, sur les stratégies décrites, sur les outils et les dispositifs mis à la disposition des collectivités ?

Philippe CLERGEAU

Biodiversité et collectivités territoriales

Nous amorçons un véritable virage conceptuel, technique et administratif. A ce titre, les problèmes évoqués sont attendus. Pour autant, l'aspect économique ne doit pas diriger notre politique sociétale.

Ainsi, le retour potentiel d'espèces protégées dans des milieux urbains ne doit pas constituer un frein à la mise en place d'une politique de biodiversité.

J'invite les collectivités, les établissements publics à s'interroger et à reformer des DGS pour accompagner ce virage.

Cette nouvelle loi met en avant des stratégies nouvelles de biodiversité, mais il faudrait qu'elle constitue le point de départ à de nouvelles organisations.

De réels outils existent.

Laurence DENES

Si une collectivité souhaite se lancer dans cette démarche, quelles doivent être les premières actions ?

Philippe CLERGEAU

Plante & Cité projette actuellement de mener un travail sur les documents de planification, dans un objectif d'enquête et de recommandation.

Aujourd'hui, nous travaillons à l'élaboration d'une écogéographie au sein de laquelle les réflexions pourront être menées. Cette étape permet d'identifier et de comprendre les *hot spots* de biodiversité et d'aménager ainsi les espaces en connaissance de cause. En complément, il n'existe pas beaucoup d'aides, d'incitations et de réglementation pour tenir compte de cet aspect-là.

Laurence DENES

La volonté politique est un élément indispensable à cette démarche. En tant qu'Elus, Patrick BARBIER et Mireille BENEDETTI, quels seraient vos arguments pour convaincre vos pairs aujourd'hui réticents ?

Mireille BENEDETTI

Il faut aider les Elus à appréhender les problématiques. Les techniciens en environnement doivent désamorcer les peurs liées à la méconnaissance du sujet.

Aussi, cette loi de 2016 permet de suivre des formations financées par les collectivités afin que le projet politique soit partagé transversalement.

Laurence DENES

La biodiversité peut-elle constituer, pour un élu, une garantie de réélection ?

Patrick BARBIER

Tout maire est à la recherche de compromis et je pense qu'il est nécessaire d'être acteur, mobilisateur et incitateur, pour tirer sa commune vers le haut.

Laurence DENES

Vos témoignages illustrent parfaitement la phrase de Nicolas HULOT selon laquelle la biodiversité est un enjeu global dont les solutions se construisent sur les territoires.

Mathias ADER, sous quel délai apparaissent les effets concrets ?

Mathias ADER

Biodiversité et collectivités territoriales

Cette démarche nécessite de prendre le temps d'observer la nature, de construire le projet avec des passionnés, de convaincre et de porter des références. Cette seule étape demande au moins trois ans.

Il faut ensuite prendre le temps de construire un projet solide, de le généraliser et d'y associer les citoyens afin que la politique biodiversité devienne une évidence pour tous.

Laurence DENES

Jacques SOIGNON, la biodiversité est-elle également à Nantes un levier de développement local ?

Jacques SOIGNON

Oui. J'ai d'ailleurs eu l'occasion d'affirmer lors d'un congrès que nous participions grandement au bonheur municipal brut.

Cette démarche répond à une attente réelle des populations, même à l'international.

Laurence DENES

Vous qui voyagez souvent à l'étranger, comment percevez-vous la France dans cette volonté de biodiversité ?

Jacques SOIGNON

La France est réellement engagée dans cette démarche. Elle aurait même une certaine avance sur d'autres destinations, notamment du monde anglo-saxon. Toutefois, l'implication de notre population pourrait être plus grande.

Laurence DENES

Accueillons maintenant Laurent ROY et Christophe AUBEL.

Laurent ROY, compte tenu de votre parcours, j'imagine qu'associer eau et biodiversité doit vous sembler naturel.

Laurent ROY

Directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Je souhaiterais d'abord rappeler que l'Agence de l'eau est un opérateur dont la gouvernance est très partenariale.

Ces partenaires ont depuis longtemps pris conscience de l'intérêt et du rôle des milieux.

Ainsi, les six agences de l'eau ont doublé leur contribution aux milieux en six ans et cette action a été menée au service des territoires.

Au-delà de ces interventions traditionnelles, les agences de l'eau ont souhaité lancer des initiatives basées sur des appels à projets concernant les trames dites turquoises.

Les projets retenus mobiliseront 48 millions d'euros.

Laurence DENES

Comment le partenariat se mettra-t-il en œuvre avec l'AFB ?

Laurent ROY

Il ne sera pas simple. Nous sommes en relation avec des partenaires dans les bassins qui auraient tendance à privilégier l'amélioration des canalisations ou de l'assainissement plutôt que les milieux. Pour autant, le degré d'adhésion à nos projets est très important.

Dès le 1^{er} janvier prochain, la baisse significative de notre budget nous amènera à réduire nos priorités et à être plus sélectifs.

Biodiversité et collectivités territoriales

Par ailleurs, les choix du Gouvernement ont conduit les Agences de l'eau à devenir les uniques financeurs des grands opérateurs tout en menant une politique territoriale.

Si nos politiques concernant notre champ d'intervention traditionnel seront préservées, en revanche, nous devons réduire nos ambitions sur les autres domaines.

Enfin, dans ce contexte, les partenariats avec le national, les bassins et le régional n'en seront que plus nécessaire. A cet effet, les ARB peuvent constituer un bon outil.

Laurence DENES

Mireille BENEDETTI, pensez-vous qu'être élu au sein de l'Agence régionale de l'eau de son bassin est un poste incontournable ?

Mireille BENEDETTI

Les enjeux sont tels qu'être élu au sein de cette agence me semble primordial. Le onzième programme nous poussera en effet à faire preuve d'ingéniosité pour mener plus d'actions avec moins de ressources.

Laurence DENES

Christophe AUBEL, vous dirigez l'AFB. Quel mot utiliseriez-vous pour définir sa mission ?

Christophe AUBEL

Directeur général de l'Agence Française pour la Biodiversité

Je souhaite rappeler que la création de cette agence répond à une demande sociétale identifiée lors du Grenelle.

Notre rôle est de mettre nos compétences à disposition des territoires, d'être des facilitateurs de coopération.

Si les financements diminuent, nous devons mener une réflexion pour recevoir de nouveaux flux financiers pour financer la biodiversité. C'est ainsi un aspect du changement de modèle de développement des territoires déjà évoqué.

Enfin, les ARB devront être constituées par l'agrégation des différents acteurs locaux.

Laurence DENES

Cette dynamique collective est effectivement très régulièrement évoquée depuis ce matin.

Que signifie pour vous la relance de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) ? Quel sera l'intérêt pour les collectivités ?

Christophe AUBEL

Cette relance est à l'initiative du Ministère.

Cette SNB comporte deux axes. L'un touche aux engagements de l'Etat, l'autre comprend la volonté d'impliquer les acteurs. Ce dernier sera confié à l'AFB.

Le Ministre a souhaité mettre en place un dispositif adapté aux collectivités en capitalisant sur ce qui existe déjà. La démarche de progrès sera essentielle. Nous proposerons une aide à l'ingénierie, à la labellisation, au financement et à l'essaimage.

Laurence DENES

Biodiversité et collectivités territoriales

Merci beaucoup pour ces éléments concrets et optimistes.